

Nous Sommes Narbonne

CITOYENNE ET POPULAIRE



WWW.NOUSSOMMESNARBONNE.FR

SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

"Une ville ne se résume pas à ses infrastructures, elle se définit par son âme et la vitalité de ses habitants."

Il est crucial que la culture et le sport occupent une place centrale pour réanimer notre cité, qui tend aujourd'hui à se vider dès 19h. Ces initiatives permettront d'attirer et de fidéliser nos habitants. Notre projet est de donner aux acteurs du sport et de la culture les moyens de l'excellence, de faire rayonner nos talents locaux (sportifs, intermittents, peintres, photographes) et de confier les clés de la ville aux citoyens en autogestion.

1. SPORT : L'EXCELLENCE POUR TOUTES ET TOUS

Détection, formation et infrastructures.

Nous visons le très haut niveau, hommes et femmes confondus. Le **rugby** doit retrouver l'élite grâce à un Parc des Sports repensé (création d'espaces de réception pour l'autonomie financière). Nous construirons un **Pôle Indoor** pour le Volley et le Hand, et un **stade d'athlétisme neuf**. Au-delà des murs, nous mettrons en place une politique de détection des jeunes potentiels dans les écoles et aiderons les clubs à former leur staff technique pour les garder sur notre territoire.

- **FICHE : PARC DES SPORTS (RUGBY) & ATHLÉTISME**
- **FICHE : PÔLE INDOOR (VOLLEY, HAND), DÉTECTION ET FORMATION**
- **FICHE : NAUTISME ET PORTS (LA NAUTIQUE) → FICHE : ESPACE DE LIBERTÉ**
- **FICHE : SPORT POUR TOUS (GYMNASES ET CITY-STADES)**

2. ARTS, CULTURE ET DIFFUSION

Priorité au local et animation après 19h.

Pour dynamiser nos soirées, nous soutiendrons la création par des conventions de 3 ans avec nos troupes historiques (comme le Théâtre des 4 Saisons ou l'Entresort). La ville regorge de talents : nous lancerons un grand plan de **Street Art** pour embellir le mobilier urbain délaissé et mettrons en lumière nos artistes visuels. La culture sortira dans la rue avec la création de la "liberté de jouer".

- **FICHE : SOUTIEN AUX CRÉATEURS LOCAUX (TQS, ENTRESORT)**
- **FICHE : CULTURE HORS-MURS ET STREET ART**
- **FICHE : GOUVERNANCE (MÉDIATHÈQUE, SCÈNE NAT.)**
- **FICHE : L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ**

3. HISTOIRE ET PATRIMOINE

Faire vivre le récit de la cité.

Nous unifierons la gestion de tous nos sites antiques sous une même bannière. Nous refonderons le festival des **Médiévaux** autour de nos vraies figures historiques (la vicomtesse Ermengarde et Aymeric de Narbonne). Nous mènerons une politique offensive pour la **langue occitane** et valoriserons la **gastronomie** narbonnaise autour des Halles.

- **FICHE : ARCHÉOLOGIE (UNIFIER LES SITES) → FICHE : REFONTE DES MÉDIÉVAUX**
- **FICHE : CULTURE ET LANGUE OCCITANE → FICHE : GASTRONOMIE ET HALLES**

4. VIE ASSOCIATIVE ET AUTOGESTION

Donner les clés aux citoyens et aux musiciens.

L'ancienne église **Notre-Dame de Lamourguier** sera réhabilitée pour devenir la "Nef des Musiques" : une salle de jauge moyenne **autogérée**. Ce sera le successeur indispensable du "dB", vital pour que nos musiciens et intermittents du spectacle puissent jouer et boucler leurs cachets. Pour la proximité, nous installerons des **Maisons de Quartier** partagées dans les locaux commerciaux vacants.

→ **FICHE : LAMOURGUIER (LE NOUVEAU "DB")**

→ **FICHE : MAISONS DE QUARTIER ET AUTOGESTION**

→ **FICHE : RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE**

L'INGÉNIERIE DU LIEN SOCIAL ET DE LA PROTECTION

NOS EXIGENCES ET NOS OUTILS

Protéger les intermittents : L'Arena ne correspond pas aux artistes locaux. Nous devons réhabiliter des jauges moyennes (Lamourguier) pour permettre aux professionnels locaux du spectacle de vivre de leur art sur leur territoire.

Lutte contre les discriminations : L'octroi des subventions municipales (sport et culture) sera conditionné à la formation des encadrants et à l'inscription dans un plan strict d'inclusion et de lutte contre toutes les discriminations.

Protection de l'Enfance : Application rigoureuse de la vérification des antécédents (FIJAIS) et formation aux violences intrafamiliales pour tous les bénévoles et salariés des clubs et associations.

DOSSIERS LIÉS (Autres Thématiques)

PROJET PALAIS DU TRAVAIL

PROTECTION DE L'ENFANCE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

SUBVENTIONS EN CERS

PARC DES SPORTS ET ATHLÉTISME : LA SPÉCIALISATION DES SITES

LA PHILOSOPHIE : "À chaque discipline son outil d'excellence." La cohabitation historique entre le rugby et l'athlétisme au Parc des Sports héritage des JO de Barcelone en 1992 est devenue un frein. Elle a dégradé les installations et empêche les clubs de grandir. Nous voulons voir le rugby narbonnais retrouver l'élite professionnelle, mais cela exige un changement de modèle économique. Nous proposons une séparation stratégique : un stade d'athlétisme neuf dans la plaine inondable du Veyret, et un Parc des Sports 100% rugby, repensé pour attirer le mécénat privé.

1. L'ATHLÉTISME : UN NOUVEAU STADE AU CŒUR DU VEYRET

L'athlétisme narbonnais souffre : le partage du Parc des Sports a gravement dégradé les pistes, martelées par la cohabitation avec d'autres pratiques. Nous affirmons l'indépendance de la discipline.

- **Le choix rationnel** : Ce nouveau complexe sera implanté au cœur de la future *Coulée Verte du Rec de Veyret*. L'utilisation de ce foncier non constructible est un choix d'aménagement optimal.
- **Transparence hydraulique** : Le projet prévoit une piste aux normes internationales et une tribune légère, construite dans une zone que le PPRi autorise spécialement conçue pour ne pas faire obstacle à l'eau. Ces structures acceptent l'aléa climatique sans aucun dommage.
- **Un cadre dédié** : Les athlètes profiteront d'un environnement naturel, totalement libérés des contraintes de calendrier du sport professionnel. La piste leur appartiendra à 100%.

2. LE PARC DES SPORTS : L'OUTIL DU RETOUR DANS L'ÉLITE (RUGBY)

La Ville veut que le rugby narbonnais (RCN) retrouve le très haut niveau. Cependant, avec le niveau de soutien public par an en troisième division, le modèle actuel est sous perfusion. Le mécénat privé doit prendre le relais, soutenu par des infrastructures pragmatiques.

- **Le passage au terrain synthétique** : C'est une mesure de bon sens écologique et économique. Fini le terrain en herbe impraticable en hiver ou gourmand en eau l'été. La pose d'une pelouse synthétique de dernière génération permettra une utilisation intensive de l'équipement par toutes les catégories (des équipes de jeunes aux professionnels) sans détérioration, tout en réduisant drastiquement les coûts d'entretien.

- **L'extension commerciale** : Le départ de l'athlétisme valide la suppression définitive de la piste rouge. Cet espace libéré permettra de rapprocher les tribunes de la nouvelle pelouse synthétique et de créer de nouvelles loges.
- **L'outil de l'autonomie** : En finançant cette restructuration lourde, la puissance publique offre au club un outil commercial de premier plan. Ces nouveaux espaces de réception sont la clé pour générer des revenus propres et séduire les partenaires privés.

3. LE NOUVEAU PACTE : STAFF, DÉTECTION ET PARTENARIAT

L'effort d'investissement public sur les murs exige une refonte totale de l'aide au fonctionnement et de la philosophie sportive.

- **Le relais du privé** : En contrepartie du nouvel outil mis à sa disposition, la subvention directe de fonctionnement versée au club professionnel sera plafonnée, puis progressivement réduite.
- **Staff et vivier local** : Les aides restantes seront strictement conditionnées. Le club devra s'inscrire dans la stratégie globale de la ville : recruter et former des entraîneurs de très haut niveau, et développer une politique de **détection et de fidélisation des jeunes talents locaux** pour éviter qu'ils ne partent ailleurs.
- **La Parité** : Un soutien équivalent sera exigé pour le développement des filières féminines.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT SOUMIS À L'ARBITRAGE

La réorganisation des infrastructures sportives est un investissement stratégique lourd. Conformément à notre méthode, le calendrier de ces travaux sera soumis au vote de la communauté sportive lors des Assises du Sport.

ÉQUIPEMENT	BUDGET ESTIMÉ	CALENDRIER & FINANCEMENT
Pelouse Synthétique (Parc des Sports)	~ 1 à 1,5 M€	Priorité soumise aux clubs. Amortissement rapide par la baisse des coûts d'eau et d'entretien.
Stade d'Athlétisme (Veyret)	4,5 M€	Priorité soumise aux clubs.
Restructuration Parc des Sports (Loges)	10 M€	Financement croisé Ville/Région + Sponsoring privé indispensable.

OBJECTIF : OFFRIR AU RUGBY L'OUTIL POUR REVENIR DANS L'ÉLITE GRÂCE AU PRIVÉ, ET DÉVELOPPER L'ATHLÉTISME.

PÔLE INDOOR ET EXCELLENCE SPORTIVE : BÂTIR UN VIVIER LOCAL

***LA PHILOSOPHIE :** "L'excellence ne s'achète pas, elle se forme et se retient." Pour que Narbonne brille sur la scène nationale, il ne suffit pas de construire des murs. Nous devons viser l'excellence dans toutes les disciplines, hommes et femmes confondus. La création d'un grand Pôle Indoor sera le fer de lance de cette ambition, couplée à un changement de paradigme : former les staffs au plus haut niveau et détecter nos jeunes talents dès l'école pour qu'ils fassent carrière chez nous.*

1. L'OUTIL INDISPENSABLE : LE PÔLE INDOOR MUTUALISÉ

L'évolution de nos équipements historiques nous oblige à repenser la carte de nos grandes salles pour mettre fin au manque d'espace chronique.

- **Une arène moderne et partagée :** Relogement des clubs de haut niveau (Narbonne Volley, Handball, Basket) hors du Palais du Travail vers une enceinte commune répondant aux cahiers des charges stricts des ligues nationales (jauge, éclairage, retransmissions TV).
- **La logique de rotation :** Ce Pôle Indoor n'est pas privatisé pour une seule discipline. Sa conception modulaire permettra d'organiser une rotation intelligente des créneaux et des matchs, maximisant ainsi l'utilité publique de chaque mètre carré construit.

2. BÂTIR UN VIVIER : DÉTECTION ET FORMATION DU STAFF

Un bel équipement ne sert à rien si l'encadrement ne suit pas. Le pacte avec les clubs change : la Ville aide ceux qui construisent l'avenir.

- **La formation des entraîneurs :** Un entraîneur de niveau régional n'a pas toujours les compétences techniques pour offrir à son club une accession au plus haut niveau. La Ville mettra en place un fonds d'aide pour financer la formation continue des staffs techniques locaux vers les diplômes de très haut niveau.
- **La détection scolaire :** En lien avec l'Éducation Nationale, nous déploierons des éducateurs pour chercher dans les écoles les enfants à fort potentiel physique et moteur.
- **Sport-étude :** Nous travaillerons avec l'État pour développer une filière sport-étude à Narbonne avec internat au collège et au lycée.
- **Garder nos talents :** Le but n'est plus de former des jeunes pour les voir partir à Toulouse ou Montpellier à 18 ans, mais de créer des passerelles (sport-études, logements jeunes) pour les retenir dans nos clubs narbonnais.

3. L'EXCELLENCE POUR TOUTES ET TOUS (ET LE PARI FÉMININ)

Nous soutiendrons l'ambition de toutes nos disciplines, masculines comme féminines.

- **Soutien global** : Accompagnement de tous les clubs phares dans leur structuration professionnelle.
- **L'accélérateur féminin** : Le sport féminin (Volley, Hand, Basket) nécessite aujourd'hui des budgets d'accès à l'élite inférieurs à ceux des hommes. Avec un soutien ciblé, Narbonne peut très rapidement placer plusieurs équipes féminines au sommet de la hiérarchie nationale, offrant à la ville une vitrine exceptionnelle.

4. ÉVALUATION ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Cet équipement structurant engage les finances du territoire. Son degré d'urgence face aux autres besoins (rénovation des petits gymnases de quartier) sera débattu et tranché par les acteurs du sport narbonnais.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	FINANCEMENT / OBJECTIF
Construction du Pôle Indoor	~ 18 M€	Portage Agglomération + Région. <i>Lancement conditionné à l'arbitrage des Assises du Sport.</i>
Fonds "Formation Haut Niveau"	50 000 € / an	Aide au financement des diplômes fédéraux supérieurs pour les staffs locaux.

OBJECTIF : FORMER NOTRE STAFF, DÉTECTER NOS JEUNES ET LES GARDER POUR BÂTIR L'EXCELLENCE NARBONNAISE.

NAUTISME ET PORTS : NARBONNE, CITÉ MARITIME ET LAGUNAIRE

LA PHILOSOPHIE : "Retrouver notre boussole maritime." L'histoire et la géographie de Narbonne sont intimement liées à l'eau, de la Méditerranée aux étangs. Pourtant, la ville tourne souvent le dos à cette richesse. Notre projet est de réconcilier les Narbonnais avec le large : démocratiser l'apprentissage de la voile, faire de notre territoire une capitale de la glisse, valoriser notre patrimoine englouti et faire de nos ports de véritables lieux de vie, tout en protégeant leur gestion associative historique.

1. LA NAUTIQUE : LE PORT À VIVRE (GESTION ET AMÉNAGEMENT)

Le port de La Nautique bénéficie d'un cadre exceptionnel sur l'étang de Bages-Sigean, mais il souffre d'un aménagement hétéroclite et d'un manque de lieux de convivialité.

- **Défendre la gestion associative** : La gestion actuelle par la Société Nautique de Narbonne est un modèle d'engagement citoyen et de passion. Nous nous opposons fermement à toute privatisation ou mise en gestion par des grands groupes privés. La Mairie et l'Agglomération soutiendront juridiquement et financièrement ce modèle associatif en accordant une concession de très long terme.
- **Le Plan de Qualité Architecturale et Paysagère** : Nous lancerons un grand plan d'embellissement des infrastructures. Utilisation de matériaux nobles (bois, ombrières, végétalisation adaptée aux sols salins) pour unifier l'esthétique du port et l'intégrer parfaitement au site naturel classé.
- **Création d'un pôle Gastronomie et Détente** : Le port ne doit pas être qu'un simple parking à bateaux. Nous favoriserons l'implantation de restaurateurs, de cafés et de guinguettes de qualité, ouverts à l'année. La Nautique doit devenir "le spot" incontournable des Narbonnais pour profiter du coucher de soleil sur l'étang.

2. L'ÉCOLE DE LA MER : APPRENTISSAGE ET GLISSE

Le vent et les plans d'eau fermés sont des atouts mondiaux. Ils doivent d'abord profiter à notre jeunesse.

- **Le "Savoir Naviguer"** : Au même titre que le "Savoir Rouler" à vélo, nous généraliserons, avec l'Éducation Nationale et les clubs locaux, des cycles d'initiation à la voile (Optimist, dériveur) pour les écoles primaires. L'étang est le meilleur terrain de jeu pour apprendre la maîtrise des éléments.
- **Capitale des Sports de Glisse** : Kitesurf, windsurf, wingfoil : le littoral narbonnais et ses étangs sont des terrains de renommée internationale. Nous soutiendrons l'organisation des grandes compétitions et dessinerons avec les pratiquants et dans

le respect des sites des zones de pratique accueillantes.

3. LE PORT DE NARBONNE-PLAGE : MODERNISATION ET CONTINUITÉ

Le port maritime de Narbonne-Plage doit s'adapter aux nouveaux enjeux.

- **Qualité des infrastructures** : Accompagnement des travaux de dragage réguliers dans le respect des normes environnementales et modernisation des pontons (bornes intelligentes eau/électricité pour limiter les gaspillages).

4. ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE : LE PORT DES CÉSARS

Narbonne abrite l'un des plus grands complexes portuaires de l'Antiquité romaine, aujourd'hui en grande partie immergé ou enfoui.

- **Soutien à la recherche** : La Ville sanctuarisera une aide logistique et financière aux campagnes de fouilles d'archéologie subaquatique menées par les laboratoires et associations spécialisées.
- **Valorisation immersive** : Les trésors découverts sous les eaux de la Nautique ou de Port-la-Nouvelle viendront enrichir le parcours de l'EPCC Narbo Via. Nous financerons des modélisations 3D de l'ancien système portuaire, accessibles via les "Lunettes temporelles" prévues dans notre plan Patrimoine.

5. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

L'économie bleue est un gisement de valeur. L'investissement public est ici pensé pour générer des recettes touristiques et locales.

ACTION / PROJET	BUDGET ESTIMÉ	PORTAGE & FINANCEMENT
Plan Paysager La Nautique (Embellissement, voirie, terrasses)	2,5 M€	Agglomération + Région (Plan Littoral 21) + Europe (FEAMP).
Plan "Savoir Naviguer" (Initiation scolaire)	60 000 € / an	Redéploiement budget sport Ville + aide Éducation Nationale.
Soutien Archéologie Subaquatique	40 000 € / an	Aides logistiques (prêt locaux, matériel) et bourses de recherche.
Modernisation Narbonne-Plage	Budget constant	Inclus dans la PPI du Grand Narbonne (Compétence Ports).

OBJECTIF : OFFRIR À NARBONNE DES PORTS DIGNES DE SON HISTOIRE, GÉRÉS PAR LES CITOYENS ET OUVERTS SUR LA MÉDITERRANÉE.

ESPACE DE LIBERTÉ : L'EXCELLENCE ÉNERGÉTIQUE ET SPORTIVE

LA PHILOSOPHIE : "pousser la modernisation jusqu'au bout de la logique fonctionnelle et écologique." L'agglomération engage actuellement 20 millions d'euros pour restructurer le bâtiment principal de l'Espace de Liberté et en séparer les entrées. C'est une mise à niveau nécessaire. Notre projet apporte la vision globale manquante : pallier le manque de piscines couvertes sur le territoire, intégrer fonctionnellement toutes les pratiques (dont le Padel) et offrir au complexe une façade majestueuse sur le futur Canal du Veyret.

1. LA PISCINE : DES TARIFS ACCESSIBLES

L'accès à la piscine ne doit pas être un luxe.

- **Révision des tarifs** : fin des hausses et fixation de tarifs qui promeuvent effectivement la pratique de la natation.

2. L'INTÉGRATION FONCTIONNELLE : UN VRAI COMPLEXE MULTISPORTS

L'Espace de Liberté a grandi par ajouts successifs. Il faut désormais donner une cohérence d'ensemble aux flux et aux pratiques.

- **La clarté des usages** : le sport en salle (Handball) a besoin d'infrastructures de pointe. Le départ de ces clubs vers le nouveau pôle indoor dédié libérera des surfaces stratégiques sur le site.
- **L'intégration du Padel** : le Padel est déjà présent, mais il est relégué comme un simple ajout d'arrière-cour. L'espace libéré permettra de l'intégrer pleinement et fonctionnellement dans les circulations du complexe, consolidant la vocation du site comme le grand pôle de loisirs urbains.

3. LES GRANDS BUFFETS ET LE VEYRET : LA DEUXIÈME FAÇADE

Le complexe tourne aujourd'hui le dos à son environnement naturel pour faire face à des parkings.

- **L'écrin de la gastronomie** : Les Grands Buffets attirent des centaines de milliers de visiteurs internationaux. L'aspect extérieur du site doit être à la hauteur de ce rayonnement.
- **Ouverture sur le Grand Canal** : avec la transformation du Rec de Veyret en un canal majestueux (voir fiche dédiée), l'Espace de Liberté se retrouvera idéalement placé.

- **La façade paysagère** : nous referons l'arrière du complexe pour lui offrir une façade noble orientée vers l'eau. Les touristes et les sportifs pourront prolonger leur expérience par une promenade le long du canal, connectant naturellement le site au centre-ville par les mobilités douces.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

Nous complétons l'investissement actuel de l'agglomération par une ingénierie de pointe financée en grande partie par la transition écologique.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	OBJECTIF STRATÉGIQUE & FINANCEMENT
Boucle Thermique & Solaire	2,5 M€	Cofinancé à 50% par le Fonds Chaleur (ADEME). Permet de diviser la facture d'énergie par deux.
Aménagement Façade "Veyret"	Inclus (PAPI)	Connecter le site à la nouvelle promenade du Grand Canal.

OBJECTIF : FAIRE DE L'ESPACE DE LIBERTÉ UN COMPLEXE COHÉRENT, ÉQUIPÉ POUR LE HAUT NIVEAU ET OUVERT SUR LE CANAL DU VEYRET.

SPORT POUR TOUS : LA PROXIMITÉ ET L'ÉQUITÉ

***LA PHILOSOPHIE :** "Dire la vérité sur les budgets et laisser le terrain décider." Nous refusons le clientélisme qui consiste à promettre tout à tout le monde. L'argent public est limité, tout ne pourra pas être fait en un seul mandat. Notre engagement est le suivant : la Mairie fixera une enveloppe budgétaire transparente, mais c'est la communauté sportive elle-même qui choisira les priorités d'investissement. Nous passons d'une gestion de l'urgence et du fait du prince à un plan massif de co-construction avec les clubs.*

1. GYMNASES DURABLES : LE PLAN "SOLEIL PARTAGÉ"

Les gymnases narbonnais sont souvent des passoires thermiques. Nous allons les transformer en actifs énergétiques pour la ville.

- **Rénovation Thermique** : isolation des toitures et des parois et remplacement des éclairages par des systèmes LED intelligents (détection de présence), permettant de réduire les factures de fonctionnement de 40%.
- **Toitures Productrices** : chaque rénovation de gymnase inclura systématiquement l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces surfaces seront intégrées à notre coopérative **Soleil Partagé**.
- **Autoconsommation** : l'énergie produite servira à alimenter l'équipement lui-même et les bâtiments publics environnants (écoles, crèches), stabilisant ainsi les coûts de l'énergie pour la collectivité.
- **Accès aux vestiaires** : chaque groupe scolaire ou d'association sportive aura accès à un vestiaire en particulier au sein du gymnase du parc des sports.

2. CITY-STADES ET PLATEAUX : LA MAINTENANCE ACTIVE

Les plateaux sportifs de quartier sont trop souvent dégradés ou accaparés par une seule catégorie d'usagers.

- **Réfection des Sols** : plan pluriannuel de remise en état des revêtements des city-stades (passage aux sols souples ou synthétiques sans remplissage plastique) pour garantir la sécurité des pratiquants.
- **Drainage pluvial** : aucun terrain ne doit rester inondé après chaque pluie. une attention particulière sera apportée au drainage.
- **Entretien par l'EBE** : la maintenance quotidienne et le petit entretien des équipements de quartier seront confiés à l'**Entreprise à But d'Emploi (TZCLD)**. Cette présence humaine régulière prévient les dégradations et le sentiment d'abandon.
- **Égalité fille / garçon** : pour rompre avec l'accaparement masculin des city-stades, des

médiateurs sportifs organiseront des créneaux réservés et des animations mixtes. L'objectif est que chaque jeune fille se sente légitime et en sécurité sur ces terrains.

3. LE PACTE ASSOCIATIF : VÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET CO-CONSTRUCTION

La Mairie ne doit plus être un décideur autocratique, mais un facilitateur qui met les moyens sur la table et organise le choix collectif.

- **Les Assises du Sport et l'Arbitrage** : Fini la verticalité et les promesses en l'air. Dès le début du mandat, nous réunirons tous les présidents de clubs, les bénévoles et les usagers. Nous leur présenterons l'enveloppe financière disponible. Ce sera à cette assemblée de trancher collectivement : faut-il en priorité refaire les toitures des petits gymnases, investir dans le synthétique, ou lancer le Pôle Indoor ? La communauté assumera le choix des priorités.
- **Le soutien logistique et administratif** : Devoir "mendier" un local pour tenir une Assemblée Générale est indigne. La Ville s'engage à mettre systématiquement des espaces à disposition des associations. Nous renforcerons également le "secrétariat partagé" pour aider les petits clubs à monter leurs dossiers de demande de subventions.
- **Conditionnalité et Parité** : Nous appliquerons la règle stricte du **"1€ pour les garçons = 1€ pour les filles"**. Les aides municipales seront indexées sur les efforts réels des clubs pour développer le sport féminin et garantir la parité.

4. SPORT-SANTÉ ET PLEINE NATURE

Le sport doit sortir des gymnases pour investir le cadre de vie narbonnais.

- **Parcours de vitalité** : réfection des parcours santé de la Campane et de Montplaisir. Aménagement de stations de fitness et de street-workout le long du **Canal du Veyret** et des berges de la Robine.
- **Plan "Seniors Actifs"** : soutien financier aux associations proposant des programmes de "sport sur ordonnance" et de gymnastique douce pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

L'investissement dans le sport de proximité est amorti par les économies d'énergie et la réduction des coûts de réparation liés au vandalisme.

POSTE D'INVESTISSEMENT	COÛT ESTIMÉ (MANDAT)	FINANCEMENT / MODALITÉS
Plan Gymnases (Isol/LED/ Solaire)	4,2 M€	Cofinancement ADEME / Région. Solaire porté par la SCIC.
Réhabilitation City-Stades	800 000 €	Rénovation de 10 sites majeurs sur le mandat.
Médiation & Animation (EBE)	200 000 € / an	Financé à 70% par l'État (Dispositif TZCLD).
Aide au sport amateur (Cers)	150 000 € / an	Subventions versées prioritairement en monnaie locale.

OBJECTIF : 100% DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS ET ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS D'ICI 2032.

SOUTIEN À LA CRÉATION : SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

***LA PHILOSOPHIE :** "Un artiste est un travailleur, pas une variable d'ajustement." Narbonne ne doit pas être seulement un lieu de consommation de spectacles venus d'ailleurs, mais une terre de création. Aujourd'hui, nos créateurs locaux (théâtre, musique, arts vivants) survivent souvent avec des miettes. Nous proposons un nouveau pacte : passer de la subvention-aumône au partenariat contractuel et à la visibilité totale.*

1. LE CONSTAT : LA CULTURE IMPORTÉE ET LE SAUPOUDRAGE

La politique culturelle actuelle maintient les structures locales sous perfusion et privilégie l'importation de spectacles extérieurs au détriment de nos propres talents.

- **Priorité au Local :** il est inadmissible que nos artistes restent dans l'ombre, partent exposer ou jouer ailleurs faute de considération. Nous inversons la règle : la priorité sera donnée à la valorisation et à la programmation des talents locaux avant de faire venir l'extérieur.
- **La Précarité Institutionnalisée :** des subventions dérisoires qui ne permettent ni de salarier décemment, ni de sécuriser le statut des intermittents du spectacle.
- **L'Invisibilité :** les créations locales sont trop souvent absentes de la communication officielle (Office de Tourisme, magazine municipal), réservée aux "grands événements".

2. L'OUTIL JURIDIQUE : LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)

Pour sécuriser les acteurs culturels, nous sortons de la logique de l'annualité budgétaire.

- **Visibilité sur 3 ans :** la Ville s'engage sur un montant de subvention fixe pour trois ans. Cela permet à la structure de planifier ses créations, d'embaucher et de chercher des co-financements (Région, État) avec crédibilité.
- **Liberté de Création :** le conventionnement porte sur les moyens et l'activité (nombre de représentations, actions pédagogiques), jamais sur le contenu artistique. L'indépendance est totale.
- **Statut Professionnel :** ce soutien s'adresse aux structures gérées par des professionnels du spectacle vivant, reconnaissant leur métier comme une activité économique à part entière.

3. NOS PILIERS LOCAUX : DU THÉÂTRE DES 4 SAISONS À L'ENTRESORT

Nous avons sur notre territoire des institutions qui ont un public fidèle mais qui manquent de reconnaissance institutionnelle.

- **Le respect de l'Histoire (Le TQS) :** des troupes comme le *Théâtre des 4 Saisons (MJC)* font vivre le public narbonnais depuis plus de 40 ans. Elles méritent un soutien à la hauteur de leur engagement et un accès privilégié à la communication publique.
- **La reconnaissance des professionnels (L'Entresort) :** ce théâtre de 50 places rayonne au-delà de l'Agglo mais survit grâce au bénévolat. Nous signerons des CPO avec ces structures pour reconnaître leur rôle de service public culturel de proximité.
- **Arts Visuels :** trop de peintres et de photographes ne trouvent pas d'endroits pour exposer. Nous mobiliserons les bâtiments municipaux et les vitrines commerciales vacantes pour leur offrir des galeries d'exposition éphémères en cœur de ville.

4. LE CAS D'ÉCOLE : LE THÉÂTRE DE L'ENTRESORT

Ce lieu est l'exemple parfait de la richesse culturelle narbonnaise laissée en friche par la municipalité actuelle.

- **Le Potentiel :** Un théâtre de 50 places, géré par des professionnels, qui fait salle comble et rayonne au-delà de l'Agglo, mais survit grâce au bénévolat total de ses dirigeants.
- **L'Action Immédiate :** Nous signerons une CPO avec l'Entresort pour reconnaître son rôle de service public culturel de proximité.
- **L'Intégration au Réseau :** L'Entresort (et les structures équivalentes) deviendra un partenaire officiel de la Scène Nationale (Théâtre+Cinéma) pour la diffusion "hors les murs" et le repérage de talents.

5. L'APPUI LOGISTIQUE : LA VILLE FACILITATRICE

L'argent ne fait pas tout. La puissance de frappe de la mairie doit être mise au service des créateurs.

- **Visibilité Totale (Office de Tourisme) :** Inclusion **systématique** de tous les spectacles et événements du réseau dans les brochures de l'Office de Tourisme et les supports de communication des collectivités (Ville/Agglo). La culture locale est un atout d'attractivité majeur qui doit être proposé aux visiteurs au même titre que le patrimoine.
- **Guichet Unique Technique :** Création d'un service de prêt de matériel (son, lumière, estrades) et de véhicules utilitaires pour les tournées locales.
- **Lieux de Répétition :** Mise à disposition gratuite de salles municipales adaptées (chauffées, plancher technique) pour les résidences de création, et facilitation de "sorties de chantier" (répétitions publiques) ouvertes aux habitants du quartier dans les écoles et les EHPAD.

6. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

Investir dans la création locale, c'est investir dans l'attractivité et le lien social.

ACTION	BUDGET / MOYENS	OBJECTIF
Fonds de Création (Conventions)	150 000 € / an	Soutien structurel à 5-6 compagnies professionnelles majeures.
Apport en Industrie (Locaux/ Com)	Valorisé 50 000 €	Mise à disposition de moyens existants (optimisation).

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE DE CRÉATION, OÙ LES ARTISTES PEUVENT VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT.

CULTURE HORS-LES-MURS & STREET ART : LA VILLE COMME SCÈNE

LA VISION : "Réanimer notre cité qui tend à se vider dès 19h." Il est crucial que la culture occupe l'espace public pour fidéliser les habitants et faire rayonner la créativité locale. L'art doit aller au-devant des Narbonnais : sur les places, sur nos murs délaissés et au pied des immeubles. Nous voulons faire de Narbonne une galerie à ciel ouvert en valorisant nos talents (peintres, photographes, musiciens) et en levant les freins administratifs.

1. LA VILLE COMME TOILE : LE PLAN STREET ART

Narbonne regorge d'artistes de talent. Nous allons leur confier l'embellissement de la ville pour transformer les verrues urbaines en œuvres d'art.

- **Embellir l'oublié** : Lancement de commandes publiques pour revêtir les pans de murs délaissés, les poteaux en bordure de trottoir et les armoires/compteurs électriques extérieurs.
- **Parcours artistiques** : Création d'itinéraires de Street Art reliant les quartiers au centre-ville, offrant une nouvelle attractivité touristique et visuelle.
- **Appel à projets locaux** : Priorité donnée aux graffeurs, peintres et plasticiens du territoire pour dynamiser l'identité locale.

2. LIBERTÉ DE JOUER : LA MUSIQUE DANS LA RUE

Pour que la ville vive après 19h, la musique et le spectacle vivant doivent pouvoir s'installer facilement. Les conseils de quartier doivent occuper une place centrale dans la mise en place de cette liberté de jouer. (voir fiche tranquillité et vie nocturne)

- **Le Guichet Unique "Arts de Rue"** : Création d'un service dédié pour traiter les demandes d'occupation du domaine public en moins de 48h.
- **Les "Zones Libres"** : Identification d'emplacements où la pratique artistique acoustique est autorisée sans déclaration préalable sur certains créneaux horaires.
- **Bornes électriques** : Mise à disposition de bornes électriques foraines sécurisées sur les places stratégiques.

3. L'ART PAR ET POUR LES HABITANTS

La culture est un outil d'émergence pour les nouveaux talents.

- **Galleries Éphémères** : Utilisation des vitrines de commerces vacants pour exposer nos photographes et peintres locaux, ramenant de la lumière et de la vie dans les rues

le soir.

- **Musique en Ville (Toute l'année)** : Des impromptus musicaux réguliers les jours de marché et les samedis après-midi, en partenariat avec le Conservatoire, les chorales et les cantades occitanes.

4. INTÉGRATION AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS : FIN DE L'EXCLUSION

Il est anormal que les festivals financés par la Ville ignorent les talents d'ici.

- **La Clause de "Première Partie"** : Tout grand événement subventionné (Barques en Scène, etc.) devra intégrer dans sa programmation des artistes du territoire.

OBJECTIF : METTRE EN AVANT NOS TALENTS POUR REDONNER VIE À NOTRE VILLE ET RENFORCER NOTRE IDENTITÉ.

GOVERNANCE CULTURELLE : LE PACTE DE CONFIANCE

LA PHILOSOPHIE : "La culture n'est pas une dépense, c'est un investissement." En 2024, les industries culturelles et créatives (ICC) ont généré 102,7 milliards d'euros en France. À Narbonne, nous disposons d'outils exceptionnels. Notre rôle est de sanctuariser ces budgets face à l'austérité et de garantir une gouvernance partagée (Ville, Agglo, Région, État) qui protège la création de toute pression politique.

1. LA MÉDIATHÈQUE : SOCLE DE L'ÉMANCIPATION

Seul équipement fréquenté par toutes les catégories sociales, elle est l'outil de base de notre politique.

- **Ouverture aux associations** : l'auditorium sera à la disposition des associations pour leurs projections et leurs conférences.
- **Lutte contre l'exclusion** : mission prioritaire de lutte contre l'illettrisme (clubs de lecture, heure du conte) et accès gratuit aux ressources numériques.
- **Neutralité et démocratie** : espace public laïque et politiquement neutre, garant de la liberté d'apprendre.
- **Décentralisation** : extension du réseau de lecture publique à l'ensemble des quartiers et des communes de l'Agglo.

2. SCÈNE NATIONALE : OUVERTURE ET DÉFENSE DU LABEL

Le Théâtre + Cinéma est un outil exceptionnel, mais il ne doit pas être une forteresse fermée aux talents locaux.

- **Ouvrir la Salle Bleue** : Nous exigerons dans les conventions que les espaces de la Scène Nationale (comme la Salle Bleue) soient ouverts et mis à la disposition de nos troupes historiques locales (comme le *Théâtre des 4 Saisons*) pour leur offrir la vitrine qu'elles méritent.
- **Respect du cahier des charges** : Soutien strict à l'innovation et à la prise de risque artistique, en protégeant l'institution des coupes budgétaires punitives.
- **Transparence et reporting** : Exigence de sincérité sur les activités et l'utilisation des fonds publics via le media citoyen.

3. LE PRÉALABLE : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROTECTION

La culture doit être le fer de lance de l'égalité.

- **Le Plan Anti-Discriminations** : Toutes les institutions et associations culturelles financées par la Ville devront s'inscrire activement dans notre plan global de lutte contre les discriminations (sexistes, racistes, validistes, homophobes). (voir fiche médiateurs de quartier)
- **Protection de l'Enfance** : Comme précisé dans notre politique éducative, aucune subvention ne sera versée sans la signature de la **Charte de Protection de l'Enfance** (contrôle FIJAIS des intervenants, formation aux violences sexuelles et intrafamiliales). La sécurité dans les ateliers culturels est non-négociable.

4. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET TRANSPARENTE

Narbonne ne doit plus décider seule dans son coin pour des équipements qui servent tout le territoire.

- **Dialogue Territorial** : la Ville proposera des orientations claires au Grand Narbonne, à la Région et à l'État pour que chaque euro public investi serve un récit commun (de l'Antiquité à la création contemporaine).
- **Transparence Totale** : les rapports d'activité et les budgets des institutions culturelles seront publiés en Open Data sur le site de **l'Agora**.
- **Place des usagers** : intégration de représentants des abonnés et des spectateurs dans les instances de réflexion sur la programmation et les horaires d'ouverture.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

Sanctuariser la culture, c'est protéger l'attractivité de Narbonne.

INSTITUTION	ENGAGEMENT VILLE	MISSION PRIORITAIRE	
Scène Nationale	Maintien subvention	Création locale et accès jeunes.	
Médiathèque	+ 5% budget fonds	Décentralisation et lutte contre l'illettrisme.	
Narbo Via	400 000 € / an	Mise en réseau des sites (Lombarde, Horreum).	

OBJECTIF : DÉFENDRE LA CULTURE COMME UN BIEN COMMUN, INDÉPENDANT DES PRESSIONS POLITIQUES.

L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

***LA VISION :** "Passer du spectateur passif au citoyen acteur." La démocratie continue ne fonctionne que si les habitants sont informés et formés aux enjeux de la gestion communale. Nous considérons que la culture doit contribuer à cet apprentissage. Nous créons un **Pôle de la Citoyenneté**, un dispositif de diffusion de savoirs civiques pour rendre chaque Narbonnais capable de peser sur les décisions.*

1. DIFFUSER LE SAVOIR COMMUNAL

Il ne s'agit pas de propagande municipale, mais d'éducation populaire au gouvernement de la cité.

- **Contenus éducatifs** : organisation de conférences, d'expositions et d'études sur le fonctionnement d'une commune (budgets, urbanisme, cycle de l'eau, transition énergétique).
- **Savoir pour décider** : donner aux habitants les clés intellectuelles pour que leur participation aux instances (Conseils de quartier, RIC) soit efficace et éclairée.

2. UN DISPOSITIF HORS-LES-MURS

Ce pôle n'a pas besoin de nouveaux bâtiments coûteux ; il investit les lieux de vie.

- **Maillage territorial** : les actions se déploient dans les écoles (temps périscolaire), les MJC, les centres sociaux et les équipements culturels existants.
- **Formats innovants** : utilisation de formats participatifs, de débats contradictoires et d'ateliers de réflexion pour sortir du format "cours magistral" et favoriser l'échange.

OBJECTIF : FAIRE DE LA CULTURE LE MOTEUR DE L'ÉMANCIPATION ET DE LA SOUVERAINETÉ RÉELLE DES HABITANTS.

NARBONNE ANTIQUE : RÉVÉLER LA CAPITALE ROMAINE

LA VISION : "Narbonne a un potentiel archéologique sous valorisé." Première capitale des Gaules, première fille de Rome hors d'Italie, Narbonne possède un patrimoine immense mais éclaté, parfois enfoui, souvent invisible. Notre stratégie n'est pas de gérer des sites isolés, mais de bâtir une métropole antique cohérente. Nous unifions la gestion sous une bannière d'excellence (Narbo Via), nous valorisons le port antique de la Nautique à sa juste mesure, nous révélons notre histoire par la réalité augmentée et nous préservons pour les générations futures.

1. RELIER LES VESTIGES PAR UN RÉCIT

Narbonne possède une armature exceptionnelle de sites archéologiques qu'il faut sortir de l'isolement.

- **Mise en réseau** : relier Narbo Via, l'Horreum et Amphoralis aux sites du Clos de la Lombarde, de la Nautique, de Montlaurès, du Castellou/Mandirac et de l'Île Saint Martin.
- **Enseignement et Recherche** : étendre la fonction universitaire de Narbonne pour en faire un centre majeur de recherche archéologique antique, digne de l'ancienne "Capitale de la Gaule Narbonnaise".

2. GOUVERNANCE : L'UNITÉ DE COMMANDEMENT (EPCC)

Nous mettons fin à la dispersion de la gestion du patrimoine antique. Narbo Via ne doit pas être un musée isolé, mais le QG d'un territoire.

- **Extension du périmètre de l'EPCC** : Le musée Narbo Via est géré par un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Nous acterons l'intégration juridique et scientifique de **tous les sites majeurs** (Clos de la Lombarde, Horreum, Amphoralis, Palais de la Nautique) au sein de cet EPCC.
- **Le "Parcours Antique"** : Création d'un billet unique et d'une signalétique commune reliant le centre-ville (Horreum/Capitole), les quartiers (clos de la Lombarde) et la périphérie (Nautique/Amphoralis).

3. LE PALAIS DE LA NAUTIQUE : LE PORT DES CÉSARS

Le site de la Nautique est le géant endormi de notre patrimoine. Avec les autres sites portuaires de Narbonne, c'était l'un des plus grands ports de la Méditerranée antique, il mérite une ambition majeure.

- **Sanctuarisation Foncière** : Les terrains autour du vivier antique et des zones de fouilles potentielles seront protégés définitivement de toute forme de pression immobilière, que ce soit à travers leur rachat par le conservatoire du littoral ou par d'autres acteurs publics.
- **Parcours d'Interprétation** : Aménagement d'un cheminement paysager et pédagogique expliquant le gigantisme du système portuaire romain, sans bétonner ce site naturel fragile au bord de l'étang.
- **Lien Terre-Mer** : Reconnexion du site avec le centre-ville via la Robine (navettes fluviales électriques ou mobilité douce) pour en faire une destination touristique et culturelle de premier plan.

4. LE CLOS DE LA LOMBARDE : PROTÉGER ET PRODUIRE

Ce site exceptionnel (maisons romaines, fresques) est notre laboratoire d'innovation technique.

- **La Couverture Photovoltaïque** : Construction d'une ombrière légère et translucide au-dessus des vestiges fragiles.
 - **Protection** : Elle met les ruines à l'abri des pluies torrentielles et du soleil, stoppant la dégradation des enduits peints.
 - **Production** : Équipée de cellules solaires semi-transparentes, elle produit de l'électricité verte pour le quartier (Projet *Soleil Partagé*), finançant ainsi l'entretien du site.

5. RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

Puisque les monuments majeurs (Capitole, Amphithéâtre, Temples) ont été démontés au fil des siècles, montrons Narbonne à travers les âges virtuellement.

- **Les Lunettes Temporelles** : L'Office de Tourisme proposera la location de lunettes de Réalité Augmentée (AR) connectées. En se promenant Place du Forum, le visiteur verra se superposer le Capitole immense sur le collège Victor Hugo. En se promenant sur les Barques il verra les sept arches du Pont des Marchands et les navires à quai.
- **Bornes Optiques** : Installation de "jumelles temporelles" fixes aux endroits stratégiques pour visualiser en 3D l'emprise de l'Amphithéâtre ou les entrepôts du port antique.
- **Médiation Numérique** : Développement d'une application de visite immersive gamifiant la découverte de la ville pour les jeunes publics.

6. LE PÔLE SAVANT : UNE AMBITION UNIVERSITAIRE

Le patrimoine n'est pas qu'un décor, c'est un moteur de recherche et de rayonnement intellectuel.

- **Institut International d'Archéologie** : En partenariat avec l'EPCC Narbo Via, le CNRS, l'Université Paul Valéry (Montpellier) et l'INRAP, nous structurerons un centre d'accueil pour doctorants et chercheurs du monde entier. Narbonne doit devenir la référence

mondiale sur la Gaule Narbonnaise, mais aussi sur l'archéologie préromaine et sur le Haut Moyen Age dans le Midi.

- **Les "Rendez-vous de l'Histoire"** : Création d'un cycle annuel de conférences grand public où les plus grands historiens viennent vulgariser leurs découvertes en s'appuyant sur le succès des rencontres d'archéologie de la Narbonnaise.
- **Bourses de Thèse** : La Ville financera 10 bourses de recherche par an sur l'histoire locale. Il s'agit d'un investissement de long terme pour assurer le rayonnement culturel de la ville.

7. INVESTISSEMENT ET RETOMBÉES

PROJET	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODÈLE
Ombrière Solaire (La Lombarde)	1,2 M€	Autofinancé par la vente d'électricité (Modèle Tiers-Investisseur).
Valorisation Nautique	500 000 €	Aménagements légers, signalétique, protection foncière.
Dispositif Réalité Augmentée	300 000 €	Plan France 2030 (Numérisation) + Recettes locatives des lunettes.
Bourses de Recherche	200 000 € / an	Budget fonctionnement Culture.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UN LABORATOIRE EUROPÉEN OÙ L'HISTOIRE RENCONTRE LA TECHNOLOGIE ET L'ÉNERGIE.

NARBONNE MÉDIÉVALE : L'ÉPOPÉE RETROUVÉE

***LA VISION :** "Narbonne n'est pas seulement la fille de Rome, c'est la capitale des vicomtes, des troubadours et des légendes mondiales." Notre histoire médiévale est d'une richesse inouïe : saviez-vous que le nom de l'Amérique trouve sa racine à Narbonne ? Ou que le destin de l'Europe a basculé avec le départ d'une de nos princesses ? Nous proposons de refonder les Médiévales. Loin d'une simple foire commerciale, cet événement sera le théâtre de notre "Roman National" narbonnais, alliant rigueur historique et ferveur populaire.*

1. ERMENGARDE ET LES TROUBADOURS : LA PUISSANCE AU FÉMININ

Au XII^e siècle, Narbonne était un phare culturel sous le règne de la vicomtesse Ermengarde, femme d'État et mécène.

- **Le Festival des Cours d'Amour :** Nous remettrons à l'honneur la poésie et la musique occitane. Reconstitution des "Cours d'Amour" où les troubadours s'affrontaient par le verbe, faisant de Narbonne la capitale du *Fin'amor*.
- **Figure de Proue :** Ermengarde deviendra l'icône de la ville, symbolisant la gouvernance féminine et la paix civile. Un grand spectacle son et lumière sur le parvis du Palais des Archevêques lui sera consacré.

2. LES DEUX AYMERIC : DE LA LÉGENDE À L'AMÉRIQUE

Narbonne possède un lien unique avec l'histoire littéraire et mondiale à travers le prénom "Aymeric".

- **La Légende (Aymeric de Narbonne) :** La "Geste de Garin de Monglane", qui raconte les exploits d'Aymeric et de son fils Guillaume d'Orange, est un monument de la littérature européenne. Nous commanderons une adaptation théâtrale épique de la *Prise de Narbonne* pour les places de la ville.
- **L'Histoire (Campaldino et Dante) :** Un autre Aymeric de Narbonne s'illustra au XIII^e siècle à la bataille de Campaldino aux côtés de Dante Alighieri. C'est en son hommage que le prénom se diffusa à Florence, jusqu'à être porté par un certain Amerigo Vespucci. **Narbonne est la marraine secrète de l'Amérique.** Ce récit fabuleux sera le fil rouge d'expositions et de parcours urbains.

3. LA TRAGÉDIE DE GALSWINTHE : PRINCESSE NARBONNAISE

Loin d'être une simple étrangère de passage, les recherches récentes tendent à prouver que la princesse wisigothe Galswinthe était profondément liée à Narbonne.

- **Le Drame Fondateur :** Son départ de notre cité pour épouser le roi franc Chilpéric,

suivi de son assassinat par la rivale Frédégonde, est l'acte fondateur d'une guerre civile de 40 ans (la faide royale).

- **L'Évocation** : Création d'une reconstitution dramatique annuelle (cortège de départ, reconstitution des adieux) pour ancrer Narbonne comme l'un des cœurs battants de l'histoire mérovingienne et wisigothique.

4. UNE FÊTE POPULAIRE : TOUTES LES PASSIONS RÉUNIES

L'Histoire appartient à ceux qui la font vivre aujourd'hui. Les Médiévales doivent être le rendez-vous de toutes les associations de reconstitution.

- **Intégration des Troupes Amateurs** : Narbonne et ses environs comptent de nombreux passionnés (troupes de Vikings, équipages de Pirates, compagnies médiévales). Plutôt que d'importer des prestataires coûteux, nous leur donnerons les clés de la ville.
- **Le "Camp des Voyageurs"** : Un espace dédié (type berges de la Robine) accueillera ces troupes pour des démonstrations de combat, de vie de camp et d'artisanat, créant une ambiance immersive et festive.
- **Costumerie Solidaire** : Création d'un atelier via l'EBE pour fabriquer et louer des costumes de qualité aux habitants, afin que chaque Narbonnais puisse devenir acteur de la fête.

5. INVESTISSEMENT ET RETOMBÉES

ACTION	BUDGET	OBJECTIF
Les Médiévales (Biennale)	200 000 €	Un événement d'envergure nationale (tourisme et fierté locale).
Soutien aux Troupes Locales	30 000 €	Défraiement et logistique pour les associations du territoire.
Commandes Artistiques	50 000 €	Création de spectacles originaux sur nos récits (Aymeric, Galswinthe).

OBJECTIF : DONNER À NARBONNE UN RÉCIT HISTORIQUE PUISSANT ET FÉDÉRATEUR, DE LA ROME ANTIQUE À L'AMÉRIQUE.

CULTURE OCCITANE : PARLEM UNA CULTURA VIVA

***LA PHILOSOPHIE :** "L'occitan n'est pas une langue du passé, c'est un lien pour l'avenir." Dans un contexte de repli identitaire, nous affirmons que la culture occitane est un espace de solidarité, d'ouverture et de développement cognitif. Elle est le socle de notre "viure al país". Notre projet est de passer d'une présence symbolique à une **politique linguistique offensive**, irriguant les services municipaux, l'éducation et l'économie, en partenariat étroit avec le tissu associatif (Calandreta, Lo Còp, Ostal, Cercle Occitan).*

1. TRANSMISSION : L'ÉCOLE ET LA PETITE ENFANCE

Pour que la langue vive, elle doit être parlée par les nouvelles générations dans tous les quartiers.

- **Enseignement bilingue** : nous soutiendrons le développement de l'offre d'enseignement de l'occitan dans les écoles publiques.
- **Calandrettes** : nous soutiendrons le modèle des calendretas.
- **Petite enfance** : développement de l'accueil occitanophone dans les crèches municipales et soutien à la création de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) bilingues.
- **Apprentissage adulte** : mise à disposition de locaux et subventions structurelles pour les cours d'occitan.
- **Université d'été** : nous créons une université d'été occitane ouverte à tous.

2. SERVICE PUBLIC : UNE MAIRIE BILINGUE

La municipalité doit être exemplaire dans la reconnaissance de notre identité.

- **Signalétique et paysage** : mise en place d'un bilinguisme systématique et équilibré sur les plaques de rues, les bâtiments publics et les entrées de ville.
- **Communication municipale** : présence de l'occitan dans le magazine municipal, le site internet et les réseaux sociaux. Nous communiquerons également via les médias occitanophones existants.
- **Paysage sonore** : utilisation de la langue dans l'accueil téléphonique, les annonces sonores et même les ascenseurs des bâtiments publics.
- **Formation des agents** : plan de formation volontaire pour les agents municipaux à la langue et à la culture occitane pour assurer un accueil bilingue.

3. LA VILLE COMME ESPACE DE PRATIQUE

L'occitan doit sortir des salles de classe pour investir la rue et les commerces.

- **Loisirs et culture** : développement d'une offre de centres de loisirs (ALSH) en langue occitane. Création d'événements ludiques (escape games, cafés-langues).
- **Label "Commerces Òc"** : encouragement des commerçants et associations à utiliser la langue (affichage, menus, accueil) via une valorisation dans les guides de la ville.
- **Prestige événementiel** : soutien financier et logistique massif aux événements phares : **Total Festum**, **Parlem una cultura viva**, **Festival Viva** (Scène Nationale), **Fest'n'ÒC** à Narbonne-Plage, **Lo Martror** et Carrières Occitanas.

4. RAYONNEMENT : L'IDENTITÉ COMME ATOUT TOURISTIQUE

L'identité occitane est un pont vers nos voisins du Sud.

- **Tourisme de proximité** : Narbonne est la 3ème destination des touristes espagnols en France (majoritairement catalans). Ces visiteurs recherchent et valorisent la culture occitane. Nous ferons de notre identité bilingue un argument d'attractivité majeur.
- **Solidarité méditerranéenne** : l'usage de la langue d'oc est un outil pour valoriser, par effet miroir, les langues issues de l'immigration, créant une ville hospitalière et fière de ses racines multiples.

5. MOYENS ET ÉVALUATION

La politique linguistique fera l'objet d'un budget propre, voté chaque année, pour garantir sa pérennité.

POSTE DE DÉPENSE	BUDGET ESTIMÉ	MODALITÉS
Budget Linguistique Propre	120 000 € / an	Subventions aux assos (Calandreta, Ostal, Lo Còp...) et événements.
Plan Signalétique Bilingue	40 000 €	Investissement lissé sur le mandat pour le remplacement des panneaux.
Formation des Agents	15 000 € / an	Modules de sensibilisation et d'apprentissage (CPF territorial).

OBJECTIF : FAIRE DE L'OCCITAN UN ATOUT.

GASTRONOMIE : LE CARREFOUR DES CUISINES

***LA VISION :** "La table est le premier lieu du lien social et le reflet de notre histoire." Narbonne est à la croisée des chemins : Sud-Ouest, Provence, Espagne et héritage Romain. Notre gastronomie est un pan entier de notre culture et un moteur économique majeur. Nous voulons structurer cette filière pour passer du simple "service" à un véritable **Pôle d'Excellence Gastronomique**, valorisant nos produits locaux, nos artisans et nos savoir-faire professionnels.*

1. LES HALLES : LE CŒUR BATTANT DE LA CITÉ

Élu plus beau marché de France, les Halles sont notre premier monument vivant. Nous devons renforcer leur rôle central.

- **Rénovation des abords** : aménagement des places environnantes pour faciliter la déambulation et créer des terrasses de dégustation apaisées, en cohérence avec le *Plan Piéton*.
- **Soutien aux artisans** : facilitation de l'installation des jeunes producteurs locaux via des baux préférentiels.
- **Circuit Court** : incitation à l'usage du **Cers** (monnaie locale) pour toutes les transactions, garantissant que la richesse alimentaire narbonnaise reste sur le territoire.

2. LES GRANDS BUFFETS : UNE LOCOMOTIVE POUR LE TERRITOIRE

Le rayonnement international des Grands Buffets est une chance unique pour Narbonne. La Ville doit agir en partenaire stratégique.

- **Coordination Touristique** : travailler avec l'établissement pour "irriguer" les flux de visiteurs vers le centre-ville et les sites archéologiques (Narbo Via, Horreum).
- **Ambassadeur du Terroir** : faire des Grands Buffets la vitrine des produits de notre *Ceinture Maraîchère*.

3. L'INSTITUT HÔTELIER : VALORISER LES MÉTIERS DU LIEN

La gastronomie est une industrie créative qui demande de la haute technicité. Nous l'intégrons à notre **Pôle de Renouveau Universitaire**.

- **Création d'une École d'Excellence** : installation d'un centre de formation supérieure aux métiers de la bouche et du service dans les locaux rénovés du centre-ville (lien avec la fiche *Palais du Travail*).
- **Formation Continue** : proposer aux professionnels locaux des modules de montée en

gamme (œnologie, cuisine végétale, gestion durable) pour transformer les emplois saisonniers en carrières stables.

4. LA GASTRONOMIE COMME RÉCIT HISTORIQUE

Narbonne doit raconter son histoire par l'assiette.

- **Cuisine Romaine** : en partenariat avec Narbo Via, organisation annuelle de "Banquets Antiques" basés sur les recherches archéologiques, pour faire revivre les saveurs de la Narbonnaise.
- **Festival "Carrefour des Cuisines"** : création d'un événement populaire célébrant les influences méditerranéennes (Occitanie, Catalogne, Maghreb, Italie), associant les restaurateurs de tous les quartiers.

5. LES CANTINES SOLIDAIRES

Narbonne est une ville de partage.

- **Soutien à la solidarité** : la Ville soutiendra toutes les initiatives solidaires.
- **Offre diversifiée** : la Ville soutiendra le développement d'une offre diversifiée et la découverte notamment des options végétariennes.

6. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

La gastronomie est un investissement immatériel au retour sur image immédiat.

ACTION	INVESTISSEMENT / BUDGET	PARTENAIRES
Promotion "Narbonne Gourmande"	80 000 € / an	Office de Tourisme, CCI, Syndicats AOC.
Aménagement abords des Halles	1,5 M€ (Mandat)	Budget Urbanisme / Plan Piéton.
Ingénierie Institut Hôtelier	Moyens constants	Région Occitanie, CFA, Éducation Nationale.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE LA DESTINATION GASTRONOMIQUE PHARE DU SUD DE LA FRANCE.

LAMOURGUIER : LA NEF DES MUSIQUES ET DES COMMUNS

LA PHILOSOPHIE : "réconcilier notre histoire révolutionnaire avec la créativité de notre jeunesse." L'ancienne église Notre-Dame de Lamourguier n'est pas qu'un monument, c'est une âme. C'est sous ces voûtes que résonnaient les discours républicains annonçant la Commune de Narbonne en 1871. Aujourd'hui, nous voulons en faire la "Maison des Communs" : un lieu en autogestion où les associations et la jeunesse retrouvent l'espace de liberté qui leur manque depuis trop longtemps.

1. LE CONSTAT : L'APRÈS "DB" ET L'INADÉQUATION DE L'ARENA

Narbonne dispose d'équipements prestigieux pour les têtes d'affiche nationales, mais a perdu ses lieux de proximité.

- **Le vide laissé par le "dB"** : Depuis sa fermeture, il n'existe plus de lieu dédié aux musiques actuelles et aux cultures alternatives en centre-ville.
- **L'impasse de l'Arena** : L'Arena est conçue pour les grandes tournées. Elle ne correspond ni aux besoins, ni aux moyens des groupes locaux.
- **L'urgence pour les intermittents** : Les musiciens et techniciens locaux ont un besoin vital d'une scène locale de taille moyenne pour jouer, rencontrer leur public et **boucler leurs dates (cachets)** afin de survivre de leur art.

2. LE PROJET : "LA NEF DES MUSIQUES", LE NOUVEAU DB

Nous transformerons Lamourguier en une salle de spectacle polyvalente et modulable, au cœur de la ville et accessible à tous.

- **L'outil manquant (Jauge moyenne)** : Une capacité de **250 à 300 personnes**, avec une configuration "debout" pour les concerts (rock, rap, électro, reggae) et "assise" pour l'humour ou le théâtre.
- **Tremplin professionnel** : Ce sera la scène de travail par excellence pour nos artistes, offrant des conditions techniques professionnelles pour des résidences de création et des concerts réguliers.

3. LA GOUVERNANCE : L'AUTOGESTION ACCOMPAGNÉE

Nous ne voulons pas d'une gestion administrative rigide, mais d'une "Maison des Communs".

- **La cogestion** : le lieu sera piloté par un collectif d'associations narbonnaises en partenariat avec les services municipaux. La Ville assure la sécurité et l'entretien

lourd, les associations gèrent le calendrier et la vie du lieu.

- **Les clés aux bénévoles** : comme pour notre politique de locaux associatifs, la confiance est le préalable. Le collectif décide de la programmation annuelle en fonction des besoins réels du terrain.

4. UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE

Pour garantir l'autonomie du projet, nous devons lui donner les moyens de générer des revenus propres.

- **Le Bar de la Nef** : installation d'un espace bar convivial. C'est le poumon financier indispensable pour couvrir les frais techniques et rémunérer les intermittents sans dépendre uniquement de la billetterie.
- **Subventions régionales** : nous solliciterons la Région Occitanie, très active sur le soutien aux musiques actuelles et à la jeunesse, pour financer l'équipement technique (sono, lumières, isolation acoustique réversible).
- **Lien avec les Cuisines en Commun** : possibilité d'organiser des banquets solidaires ou des soirées thématiques mêlant gastronomie et spectacle.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

C'est un investissement modéré pour un impact social et culturel massif.

POSTE	INVESTISSEMENT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Aménagement technique (scène, son, lumière)	450 000 €	Ville / Région / Europe.
Installation du bar et espaces d'accueil	150 000 €	Autofinancé par l'exploitation future.
Budget de programmation (amorce)	80 000 € / an	Subvention Culture Ville.

OBJECTIF : QUE LA JEUNESSE NARBONNAISE RETROUVE SA PLACE EN CENTRE-VILLE ET QUE LES MURS DE LAMOURGUIER REVIENNENT AUX CITOYENS.

LOCAUX ASSOCIATIFS : L'AUTOGESTION AU CŒUR DE LA CITÉ

LA VISION : "Les associations sont le sang qui irrigue la ville, elles ne doivent plus être des locataires précaires." À Narbonne, le tissu associatif étouffe sous les contraintes administratives. Nous changeons radicalement de logique : la Ville ne se contente pas de prêter des locaux, elle confie les clés. Notre projet est de créer une gouvernance en autogestion pour le lieu totem de Lamourguier et de mailler le territoire avec des maisons de quartier de proximité.

1. LE PROJET PHARE : LAMOURGUIER EN AUTOGESTION

L'ancienne église Notre-Dame de Lamourguier (ancien Musée Lapidaire) est un joyau. Nous le rendons aux citoyens pour en faire la **Maison des Communs**.

- **Un retour aux sources républicaines** : C'est sous ces voûtes que résonnaient les discours enflammés du Club de la Révolution qui ont précédé la **Commune de Narbonne en 1871**. En rendant ce lieu à l'expression citoyenne et associative, nous renouons avec la vocation historique et populaire de cet édifice.
- **Les clés aux associations** : Une fois rénové, le bâtiment ne sera pas géré par un service municipal, mais confié à un **Collectif de Gestion** (association collégiale ou SCIC) regroupant les acteurs associatifs narbonnais. Ce sont eux qui géreront le planning et la programmation.
- **Un lieu de vie foisonnant** : La grande nef deviendra un espace polyvalent pour les Assemblées Générales, les banquets solidaires, les expositions et les débats. Plus besoin de demander une autorisation trois mois à l'avance : l'outil appartient à ceux qui l'utilisent.

2. DÉCENTRALISATION : OCCUPER LES LOCAUX VACANTS

Pour les besoins quotidiens, les associations doivent être au plus près des habitants. Nous utilisons la vacance commerciale comme une opportunité.

- **Des "Maisons de Quartier" en pied d'immeuble** : La Ville utilisera son droit de préemption ou louera des locaux commerciaux vides en rez-de-chaussée pour les mettre à disposition des associations (bureaux partagés, lieux de permanence).
- **Lien avec l'Urbanisme Inclusif** : Occuper ces vitrines vides par de l'activité associative crée de la "surveillance naturelle" et de la bienveillance. Une rue animée par des bénévoles est une rue plus sûre pour les femmes et les seniors.
- **Mutualisation** : Ces locaux ne seront pas la propriété exclusive d'une seule asso, mais des tiers-lieux partagés (ex : le club d'échecs le mardi, l'aide aux devoirs le mercredi,

l'asso de quartier le jeudi).

3. SERVICES PARTAGÉS : LA PUISSANCE DU COLLECTIF

Avoir un toit ne suffit pas, il faut des outils pour agir.

- **Lien avec les Cuisines en Commun** : Chaque pôle associatif sera connecté au réseau des cuisines partagées. Cela permet aux associations d'organiser facilement des repas conviviaux, vecteurs essentiels du lien social, sans contraintes logistiques lourdes.
- **La Banque de Matériel (EBE)** : Création d'un stock mutualisé (tables, chaises, barnums, sono) géré et livré par l'Entreprise à But d'Emploi. Plus besoin pour chaque petite asso d'acheter et de stocker son propre matériel.
- **Pôle Ressource à Lamourguier** : Le collectif de gestion proposera des services supports mutualisés (reprographie, expert-comptable, aide au montage de dossiers européens).

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

ACTION	INVESTISSEMENT	OBJECTIF
Réhabilitation Lamourguier	2,5 M€ (Plan Pluriannuel)	Mise aux normes ERP, acoustique et thermique pour une gestion autonome.
Location/Rachat Locaux Vacants	300 000 € / an	Création de 10 à 15 "Tiers-lieux associatifs" de proximité.
Banque de Matériel	100 000 € (Initial)	Constitution du stock mutualisé.

OBJECTIF : QUE CHAQUE ASSOCIATION NARBONNAISE TROUVE SA PLACE, DU PETIT LOCAL DE QUARTIER À LA NEF DE LAMOURGUIER.

ÉDUCATION POPULAIRE : LA FABRIQUE DE L'ÉMANCIPATION

***LA PHILOSOPHIE :** "L'éducation populaire, c'est ce qui reste quand on n'a pas l'école." Nous refusons de réduire la jeunesse à une somme de problèmes à gérer. Nous voyons en elle une énergie à libérer. Notre vision de l'éducation populaire est offensive : elle vise l'autonomie, l'esprit critique et la capacité à faire ensemble. Nous nous appuyons sur le réseau historique (MJC, Léo Lagrange, In'ESS) pour transformer la ville en terrain d'expérimentation citoyenne.*

1. LE CONSTAT : LE PIÈGE DES APPELS À PROJET

Le système de financement actuel s'est transformé en une machine à broyer les énergies associatives.

- **La prise de contrôle comptable :** la multiplication des "appels à projet" force les responsables associatifs à passer un temps infini à remplir des grilles d'évaluation et des dossiers administratifs. Sous couvert de rigueur, c'est une véritable mise sous tutelle comptable par les institutions.
- **La destruction des solidarités :** au lieu de collaborer, le système oblige les associations à se battre entre elles pour capter les mêmes subventions. C'est la mort de la logique de réseau au profit d'une concurrence stérile.

2. UN RÉSEAU NARBONNAIS DE COOPÉRATION

Nous mettons fin à cette guerre de tranchées financière pour instaurer un véritable maillage coopératif.

- **Fédérer les acteurs historiques :** la MJC, la Maison des Potes, Léo Lagrange et le centre social de L'Arche ne doivent plus être des silos isolés en concurrence. Ils doivent former un réseau unique d'éducation populaire, pensé pour l'entraide et l'échange de bonnes pratiques.
- **Le rôle du bâtiment IN'ESS :** l'Institut Narbonnais d'Économie Sociale et Solidaire (IN'ESS) doit jouer pleinement son rôle de carrefour. Il sera le point de convergence pour structurer cette coopération, en offrant un appui logistique et stratégique à l'ensemble du réseau.

3. L'INDÉPENDANCE PAR LE CONVENTIONNEMENT

Pour que les associations puissent planifier leurs actions, il faut rompre avec la mendicité annuelle.

- **Investir dans le bâti** : la Ville fera un effort sur la qualité du bâti qui héberge les associations et sécurisera l'occupation sur de long terme avec des outils de type bail réel et l'aide à la location de salles pour que les acteurs n'aient plus à se soucier de plaie au politique pour réaliser leurs missions.
- **Des conventions pluriannuelles** : la Ville remplacera la précarité des appels à projet en systématisant les conventions pluriannuelles d'objectifs. Les associations sauront sur quoi compter, ce qui leur permettra de sécuriser les postes de leurs animateurs et de bâtir des projets de temps long avec la jeunesse.
- **Une aide aux appels à projet** : la Ville mettra en place une cellule d'appui aux appels à projet associatifs afin d'aider les structures de l'éducation populaire à obtenir des financements de la région, de l'Etat et de l'Europe.

4. L'AUTONOMIE PAR L'ACTION

On ne devient pas citoyen en écoutant, mais en faisant.

- **Bourse au Permis "Donnant-Donnant"** : la Ville finance le permis de conduire en échange d'heures de bénévolat certifiées dans les associations du réseau (soutien scolaire, aide aux seniors, organisation d'événements).
- **Incubateur d'Initiatives** : un fonds doté de 50 000€/an pour financer les projets 100% jeunes (voyages autonomes, festivals, création d'associations). La seule condition : venir présenter son projet devant une commission paritaire jeunes/élus.

5. VIVRE ENSEMBLE : LA VILLE COMME TERRAIN DE JEU

L'éducation populaire se fait aussi hors les murs.

- **L'intergénérationnel concret** : nous jumelons systématiquement les structures jeunesse avec les clubs du 3ème âge pour des projets communs (transmission de mémoire, ateliers cuisine, aide numérique).
- **La Culture Occitane vivante** : nous soutenons les initiatives qui font de la langue et de la culture d'ici un vecteur d'intégration et de fierté pour tous, quelle que soit l'origine des jeunes.

OBJECTIF : SORTIR DE LA COMPÉTITION FINANCIÈRE POUR BÂTIR UN FRONT COMMUN ET COOPÉRATIF DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

LE PALAIS DU TRAVAIL : LA RENAISSANCE D'UN SYMBOLE

LA VISION : redonner au Palais sa vocation de phare de la cité. Construit dans les années 30 pour l'émancipation des travailleurs, le Palais du Travail est un chef-d'œuvre architectural. Il sera le grand projet de notre mandat. Nous allons le réhabiliter et l'agrandir pour en faire le cœur battant de Narbonne : un outil hybride, polyvalent, qui connectera notre jeunesse, nos citoyens et les décideurs de tout le sud de la France.

1. LE CONSTAT : UN JOYAU ARCHITECTURAL VICTIME DE L'INCOMPÉTENCE

L'édifice ne souffre d'aucun danger structurel. Sa conception d'origine est d'une formidable robustesse. En revanche, il souffre d'un mal chronique : le désintérêt politique.

- **Le drame évité de novembre** : l'effondrement du faux plafond de la piscine, alors que des enfants venaient tout juste de sortir de l'eau, n'est pas une fatalité. C'est le résultat direct d'un défaut massif d'entretien par la municipalité depuis des décennies.
- **La fin du laisser-aller** : nous dénonçons cette incompetence qui consiste à gérer notre patrimoine "au jour le jour". Nous allons investir massivement pour rénover ce bâtiment et le propulser dans le XXI^e siècle.

2. LE PRÉALABLE : LIBÉRER LES ESPACES

Pour mener à bien ce grand projet et révéler tout le potentiel du Palais, le bâtiment doit évoluer dans ses usages.

- **Le relogement du sport professionnel** : le Narbonne Volley a besoin d'infrastructures modernes pour se développer. Nous construirons un grand pôle "Sports Indoor" dédié, ce qui libérera le gymnase pour sa nouvelle vocation.

3. L'AMÉNAGEMENT : EXTENSION ET POLYVALENCE

Le Palais du Travail a la capacité de s'agrandir et de s'adapter aux besoins de demain, sans rien perdre de son âme.

- **L'extension sur les anciennes fortifications** : nous utiliserons les emprises foncières disponibles en façade, à la place du remblai des anciennes fortifications, pour créer une extension lumineuse et moderne. Ces nouvelles entrées relieront le bâtiment à la ville de manière spectaculaire.
- **Le gymnase** : le gymnase n'est pas aux normes pour accueillir des compétitions de Volley dans l'élite. La salle de musculation est une incongruité dans le bâti. Nous

offrirons au Volley un nouvel écrin (pôle indoor). Nous utiliserons les volumes libérés pour repenser les espaces.

- **La piscine** : nous affirmons la nécessité du maintien d'un bassin en coeur de ville. Le bassin doit être revu pour répondre aux attentes des équipes encadrantes (hauteur des margelles par rapport à l'eau) et s'intégrer dans le complexe.
- **Un espace polyvalent**: l'objectif architectural est de concevoir un outil extrêmement polyvalent, capable de s'adapter aux choix des habitants.

4. UN RAYONNEMENT À TROIS DIMENSIONS

Grâce à sa proximité immédiate avec la gare, et à la création de parkings en silo le long de la voie ferrée, le Palais du Travail étendu deviendra le "couteau suisse" de notre stratégie territoriale :

A. Le pôle de renouveau universitaire

Il sera le campus de centre-ville dont Narbonne a besoin.

- **Le savoir** : le grand amphithéâtre sera enfin terminé pour accueillir les cours magistraux de l'université et des cycles de conférences.
- **Le savoir** : ses salles majestueuses et la salle des Synodes serviront de grands amphithéâtres pour accueillir les filières supérieures (Droit) et le futur Institut d'Archéologie.

B. Le carrefour du Midi (Économie)

Nous utiliserons ce lieu pour capter la richesse qui transite par Narbonne.

- **Un centre de congrès unique** : idéalement placé sur l'axe Toulouse-Marseille-Barcelone, le Palais accueillera les grands colloques professionnels, générant des retombées directes pour les commerces, les restaurants et l'hôtellerie du centre-ville.

C. La place du peuple (Démocratie et Culture)

Le Palais reste la propriété des Narbonnais.

- **Le palais du peuple** : le bâtiment abritera les spectacles de fin d'année et les grands moments de la démocratie locale, les assemblées citoyennes et les événements majeurs du tissu associatif.
- **Le pôle syndical** : les locaux syndicaux seront préservés et étendus.

5. ÉVALUATION ET PLANIFICATION

C'est l'investissement structurant du mandat, créateur de valeur économique et d'attractivité.

PHASE	CALENDRIER	BUDGET ESTIMÉ
Concertation & Études	2026 - 2027	Concours d'architecture.
Relogement Volley/Hand	2027 - 2028	Hors enveloppe Palais (investissement équipements sportifs).
Réhabilitation & Extension	2028 - 2038	~ 40 M€ (Financements croisés : Région, État, Europe).

**OBJECTIF : OFFRIR À NARBONNE UN ÉQUIPEMENT D'EXCELLENCE POUR S'INSTRUIRE,
DÉBATTRE ET CRÉER DE LA RICHESSE EN CŒUR DE VILLE.**

PROTECTION DE L'ENFANCE : NARBONNE, TERRITOIRE PROTECTEUR

***LA PHILOSOPHIE :** "Protéger les enfants, c'est protéger toute la société. Cela ne devrait jamais faire débat." Les communes ont le pouvoir d'agir. Nous refusons le déni social qui entoure les violences sexuelles et l'inceste. Narbonne doit devenir un "Territoire Protecteur" : une ville où la municipalité n'est pas seulement un gestionnaire d'écoles ou de crèches, mais le garant absolu de l'intégrité physique et psychique de chaque enfant qui lui est confié.*

1. LE CONSTAT : SORTIR DU DÉNI

Les chiffres sont terrifiants et exigent une réponse politique à la hauteur :

- **Une réalité massive :** 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année en France. À Narbonne, leur nombre est à trois chiffres.
- **Le risque hors famille :** Si la famille reste le lieu principal du danger, **20 à 30% des violences sexuelles** sont commises dans le cadre d'activités collectives (sport, culture, loisirs).
- **La responsabilité du Maire :** La commune est le "socle premier de l'action collective". Elle est responsable en tant qu'employeur, financeur d'associations et organisateur du temps de l'enfant. L'ignorance ou la négligence ne sont plus tolérables.

2. FAIRE DE NOS ÉQUIPEMENTS DES LIEUX SÛRS

La commune est garante de la sécurité dans les crèches, écoles, centres de loisirs et clubs sportifs municipaux. Nous mettons en place un cordon sanitaire strict.

- **Contrôle FIJAIS Systématique :** consultation obligatoire du Fichier des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes pour **toute personne** en contact avec les enfants : agents municipaux (recrutement et renouvellement), mais aussi intervenants extérieurs, vacataires et bénévoles des associations subventionnées.
- **Interdiction de contact :** aucune personne inscrite ne pourra exercer auprès des enfants.
- **La règle du "Jamais seul" :** réorganisation des pratiques pour éviter les situations d'isolement entre un adulte et un enfant dans les structures municipales (portes vitrées, travail en binôme).

3. LE FACTEUR HUMAIN : FORMER POUR PROTÉGER

Le repérage précoce est un enjeu de santé publique pour éviter l'aggravation des traumatismes.

- **Formation Obligatoire** : tous les agents (ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, policiers municipaux) seront formés à la détection des signaux faibles, à l'écoute de la parole de l'enfant et aux mécanismes de l'emprise.
- **Culture du Respect** : dès le plus jeune âge, dans nos structures, nous intégrons l'éducation à la vie affective, au consentement et au respect du corps ("mon corps m'appartient").
- **Information des Parents** : sensibilisation systématique des familles, en prenant en compte que certains parents peuvent être eux-mêmes victimes.

4. GOUVERNANCE : UN CIRCUIT D'ALERTE CLAIR

Face au danger, la chaîne de décision ne doit souffrir aucun flou.

- **Pilotage Politique** : désignation d'un **Élu délégué** au plan de lutte contre les violences faites aux enfants et d'un **agent Référent** identifié.
- **Devoir de Signalement** : application stricte de l'article 40 du Code de Procédure Pénale. Tout fait suspecté sera immédiatement signalé au Procureur de la République.
- **Le Réseau de Protection** : coordination étroite avec l'**UAPED** (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger) de l'Hôpital de Narbonne et le **CIDFF** pour assurer un parcours de prise en charge sécurisé (soin, juridique, psychologique) sans rupture.

5. ENGAGEMENT ET TRANSPARENCE

Cette politique publique ne sera pas un document de principe oublié dans un tiroir.

- **Conditionnalité des Subventions** : les associations sportives et culturelles devront signer une **Charte de Protection de l'Enfance** (formation des bénévoles, contrôle des encadrants) pour percevoir les aides municipales.
- **Redevabilité** : un compte-rendu annuel des actions menées (nombre de formations, contrôles effectués) sera présenté publiquement devant le Conseil Municipal.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE OÙ LA PAROLE DE L'ENFANT EST ENTENDUE ET OÙ SA SÉCURITÉ EST LA PRIORITÉ ABSOLUE.

ÉGALITÉ RÉELLE : ERGONOMIE, MÉTIERS DU LIEN ET AUTONOMIE FINANCIÈRE

NOTRE CONVICTION : *"Le travail doit s'adapter à l'humain, et non l'inverse." L'égalité ne consiste pas à demander aux travailleuses de s'adapter à des environnements conçus pour une norme productiviste qui abîme les corps et les esprits. Elle consiste à imposer une conception universelle des postes qui respecte l'intégrité physique et psychique de chaque personne et garantit l'autonomie financière de toutes et tous.*

1. LE CADRE LÉGAL : DE L'OBLIGATION DE MOYENS À CELLE DE RÉSULTATS

La Ville et l'Agglo de Narbonne feront de l'égalité un critère de sélection majeur dans la commande publique et l'octroi des aides :

- **Index de l'Égalité (Loi 2018) :** Aucune aide économique ne sera accordée à une entreprise affichant un score inférieur à 75/100 sans un plan de rattrapage immédiat.
- **Égalité Salariale :** À travail de valeur égale, salaire égal. Soutien prioritaire aux entreprises réduisant réellement les écarts de rémunération.
- **Loi Rixain (2021) :** Transparence totale exigée sur la mixité des instances de décision chez nos partenaires économiques.

2. REDÉFINIR LA PÉNIBILITÉ : INTÉGRER LES MÉTIERS DU SOIN (CARE)

Nous sortons de la vision restrictive de la "force brute" pour inclure l'usure liée à la charge mentale et aux métiers du lien, majoritairement occupés par des femmes :

- **Ergonomie Globale :** Nous ciblons autant le port de charges (viticulture, logistique, aide à la personne) que la répétitivité des gestes (industrie, nettoyage, soins) et la station debout.
- **Pénibilité Relationnelle :** Reconnaissance de l'usure liée à l'attention constante, la bienveillance et l'écoute (petite enfance, grand âge, précarité). Ces facultés sont des outils de travail qui s'usent s'ils ne sont pas protégés.
- **Pénibilité Organisationnelle :** Combat contre les horaires "hachés" et le temps partiel subi qui fragmentent la vie sociale et familiale.

3. LA COOPÉRATIVE DE MODERNISATION (SCIC)

La puissance publique investit pour que la technologie soulage l'humain sans supprimer l'emploi.

- **Équipements :** Exosquelettes légers, bras collaboratifs, tables élévatrices, mais aussi

matériel ergonomique spécifique pour les métiers du soin et de l'entretien.

- **Modèle** : Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) associant l'Agglo, les entreprises et les salarié-es.
- **Budget** : 500 000 €/an réalloués vers la modernisation technique des postes de travail sur le territoire.

4. LE CONTRAT DE PROGRÈS : DES CONTREPARTIES STRICTES

L'aide publique exige un engagement sur le climat social de l'entreprise :

- **Souveraineté de l'Emploi** : Engagement contractuel de maintien des effectifs (la machine assiste, elle ne remplace pas).
- **Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)** : Formation obligatoire de l'encadrement et des équipes.
- **Qualité du Dialogue Social** : Prise en compte de l'état du dialogue syndical et de la réactivité de l'employeur face aux signalements de harcèlement.
- **Bonus Monnaie Locale (Cers)** : Avantages financiers pour les entreprises acceptant le Cers pour relocaliser leurs achats.

5. DÉSÉGRÉGATION DES MÉTIERS ET FORMATION

L'égalité passe par l'ouverture de toutes les filières à tous les genres :

- **Mixité des Filières** : Promotion active des métiers techniques auprès des femmes et des métiers du soin, du lien et de la petite enfance auprès des hommes.
- **Promotion Interne** : Plan d'accompagnement pour la montée en compétence des femmes vers les postes de maintenance, de logistique et de direction de production.

6. L'EXEMPLARITÉ DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

La collectivité doit être le premier laboratoire de l'égalité réelle :

- **Urgence Périscolaire** : Audit complet sur les conditions de travail, les rémunérations et la formation des personnels du périscolaire (souvent précaires et à temps partiel subi).
- **Formation Anti-Discriminations** : Plan de formation ambitieux pour tous les agents sur les biais sexistes, racistes, validistes et LGBTQIAphobes.
- **Modernisation des Services** : Équipement prioritaire pour nos agents de voirie, de cantine et d'entretien (technologies de la coopérative).

7. L'ERGONOMIE UNIVERSELLE : UN PROGRÈS POUR TOUTES ET TOUS

Un poste de travail sain est un levier d'inclusion globale :

- **Maintien des Seniors** : Supprimer l'usure physique pour valoriser l'expérience des plus de 55 ans.

- **Inclusion du Handicap** : L'aménagement ergonomique systématique facilite l'accueil et le maintien en poste des travailleurs·ses en situation de handicap.

NOTRE OBJECTIF : UNE ÉCONOMIE NARBONNAISE OÙ LE TRAVAIL RESPECTE CHAQUE CORPS ET CHAQUE ESPRIT, OÙ LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EST UN MOTEUR DE PERFORMANCE ET OÙ LE SALAIRE GARANTIT L'AUTONOMIE.

NOTRE MONNAIE LOCALE : LE CERS POUR BOOSTER LES CIRCUITS COURTS

STRATÉGIE : "L'étanchéité monétaire." Le Cers, monnaie locale du Narbonnais, doit sortir de sa dimension militante pour devenir un pilier industriel de notre souveraineté économique.

1. LE PRINCIPE : GARDER LA RICHESSE ICI

Une économie locale qui fonctionne est une économie où l'argent circule vite entre les acteurs du territoire avant de repartir.

Le constat : Aujourd'hui, un euro dépensé dans une grande surface ou un service national quitte le territoire presque immédiatement (remontée de dividendes, fournisseurs lointains).

L'effet Cers : Chaque unité de Cers circule plus fréquemment et plus rapidement au sein du tissu narbonnais. Cette "étanchéité monétaire" assure que l'effort financier de la ville ne profite pas à des intérêts extérieurs.

2. L'ACTION DE LA VILLE : INJECTER LA MONNAIE

La collectivité a le pouvoir de mettre la monnaie en circulation massivement :

- **Primes majorées aux agents** : La ville proposera de verser une partie des primes aux agents municipaux et de l'agglomération en Cers (sur la base du volontariat).
- **Le Cashback Territorial** : Création d'un programme de fidélité public. Pour chaque achat dans un commerce partenaire, le client reçoit des Cers. C'est un "bon d'achat" valable uniquement sur le territoire.
- **Résultat** : Les résidents et les touristes ont en poche un moyen de paiement qui ne peut être dépensé qu'à Narbonne et son agglomération.

3. LE VERROUILLAGE : FORCER LA CIRCULATION

Il ne suffit pas de distribuer des Cers, il faut qu'ils soient acceptés par les gros acteurs économiques pour créer des débouchés.

- **Associations** : L'acceptation du Cers sera favorisée pour toutes les structures subventionnées.
- **Services Publics Délégués** : Les délégataires qui gèrent l'eau ou les transports auront l'obligation contractuelle d'accepter la monnaie locale.

Cela force ces acteurs à **relocaliser leurs achats** : pour utiliser les Cers qu'ils encaissent, ils devront trouver des fournisseurs et prestataires locaux qui acceptent la monnaie.

**OBJECTIF : TRANSFORMER LA DÉPENSE PUBLIQUE EN INVESTISSEMENT LOCAL
PERMANENT.**